

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le **Programme de dons et commandites** de la CFSJ vise à soutenir des initiatives émanant d'organismes sans but lucratif qui contribuent à offrir à nos communautés un environnement de vie plus sain et plus inclusif, et ce, dans une perspective de développement durable. Les trois domaines priorisés par la CFSJ sont :

- **La santé, l'éducation, l'inclusion, les sports et la culture ;**
- **L'environnement ;**
- **La mise en relation des communautés civile et militaire.**

Si un don ou une commandite est accordé(e), la CFSJ devra être reconnue comme donatrice ou comme commanditaire de l'organisme. Toute utilisation de son nom ou de son logo devra être préalablement approuvée par la direction générale.

CRITÈRES D'ADMISSION

Pour être admissible, la demande doit :

- Provenir d'un organisme, d'une association ou d'une institution sans but lucratif (OBNL ou autre).
- Faire une différence pour une communauté, dans une perspective de développement durable.
- Être compatible avec les valeurs de la CFSJ (autonomie, collaboration, respect, rigueur).
- Les demandes ayant un impact dans la MRC du Haut-Richelieu ou en Montérégie seront priorisées.

Ne sont pas admissibles :

- Les demandes de nature religieuse, partisane ou politique
- Les demandes de nature privée ou personnelle (par exemple : voyage ou excursion)
- Les demandes aux fins de lobbying, de militantisme ou de revendications

PROCÉDURE DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE

Le formulaire « Demande de don ou de commandite » doit être dûment complété et envoyé par courriel ou par la poste à la direction générale de la CFSJ, à l'attention de :

Corporation du Fort St-Jean

Direction générale

15, rue Jacques-Cartier Nord

Saint-Jean-sur-Richelieu (QC) J3B 8R8

direction@cfsj.qc.ca

MERCI DE FOURNIR LES PIÈCES SUIVANTES :

- Un budget et une description détaillée de l'initiative et ses bienfaits, pour tout montant supérieur ou égal à 2 000 \$.
- Les états financiers vérifiés de l'organisme, pour tout montant supérieur ou égal à 5 000 \$.
- Un plan de visibilité, pour toute demande de commandite.

La direction générale de la CFSJ a la responsabilité d'effectuer l'analyse des demandes, de procéder à l'octroi des dons et de répondre à toutes les demandes reçues dans les semaines suivant leur réception.

MERCI DE VOTRE ENGAGEMENT !

SERVIRNOTREFORCE.CA

Plus d'informations direction@cfsj.qc.ca 450 358-6776